



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

2025/2026

Une inscription scolaire est nécessaire pour :

Les enfants **nés en 2022**
Les enfants entrant en **CP en Septembre 2025**
Les enfants de famille venant d'arriver sur la commune

ÉTAPE N° 1

Pré-inscription en Mairie

Dossier disponible à l'accueil de la Mairie
Ou Dossier téléchargeable sur le site de la ville

Dossier à restituer avec l'ensemble des pièces à fournir à l'hôtel de ville (**service des Affaires Scolaires**)

Dès traitement de votre demande, une **RÉPONSE** vous sera adressée par courriel sur enfance@mairie-ensues.fr

Les pièces à fournir à la Mairie :

- ✓ Copie du **LIVRET de FAMILLE (enfants + parents)**
- ✓ **JUSTIFICATIF de DOMICILE** de moins de 3 mois, les justificatifs attendus sont des **factures d'eau ou d'électricité de la résidence principale uniquement**
- ✓ Parents séparés / divorcés : **attestation sur l'honneur**, du parent non rédacteur de la demande, autorisant cette inscription pour son enfant et s'il y a lieu, **jugement** qui précise l'autorité parentale, les modalités de garde, prise en charge financière, ...

ÉTAPE N° 2

Inscription à l'école

Dès réception de la validation du dossier de pré-inscription (fiche tamponnée par la mairie)

ÉCOLE MATERNELLE

04 42 44 88 96

Inscription par voie dématérialisée, une réunion d'information avec la directrice
aura lieu le **lundi 30 juin 2025 à 17h**.

Documents à transmettre par voie dématérialisée **en PDF** à l'adresse suivante, ce.0133206p@ac-aix-marseille.fr :

- ✓ Copie des pages de **VACCINATIONS du carnet de santé**
- ✓ **LIVRET DE FAMILLE** : joindre les pages parent(s) et enfant(s) à scolariser et **copie CNI des 2 parents**.
- ✓ **Coordonnées téléphoniques**

Documents à remettre dans la boîte aux lettres de l'école maternelle :

- ✓ **FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION AUX ÉCOLES avec tampon** (adressée par le Service des Affaires Scolaires)
- ✓ **FICHE de RENSEIGNEMENT**, téléchargeable [ICI](#)
- ✓ **Demande d'AMÉNAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE** pour les petites sections ne fréquentant l'école que le matin, téléchargeable [ICI](#)
- ✓ **Certificat de radiation** pour les enfants déjà scolarisés sur un autre établissement

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

04 42 44 88 98

Admission année scolaire 2025/2026 en classe de CP et nouveaux élèves arrivant sur la commune

A compter du jeudi 13 mars 2025 et jusqu'au jeudi 3 avril 2025, les mardis, jeudis, et vendredis matin de 8h50 à 11h30 sur rendez-vous à l'école élémentaire. Les inscriptions se font exclusivement en **présentiel**, ne pas envoyer par mail les documents.

Téléphone pour prise de rendez-vous : 04 42 44 88 98

Les documents à apporter le jour du rendez-vous :

- ✓ LIVRET DE FAMILLE : photocopies des pages parent(s) et enfant(s) à scolariser
- ✓ Copie CARTE D'IDENTITÉ des parents
- ✓ FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION délivrée par la Mairie **avec tampon** (adressée par le Service des Affaires Scolaires)
- ✓ Certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés (sauf pour les enfants scolarisés à la maternelle d'Ensuès)
- ✓ Photocopie des 2 pages « vaccinations » du carnet de santé (original à présenter)
- ✓ Livret scolaire de l'école précédente (sauf pour les enfants scolarisés à la maternelle d'Ensuès)
- ✓ PPS ou PAP (s'ils ont été mis en place par l'école précédente)
- ✓ PAI (s'il a été validé dans l'école précédente)

Information complémentaire : une réunion d'information à destination des parents (sans enfant) est programmée fin juin. Une visite de l'école, pour les futurs élèves de CP sera organisée en fin d'année scolaire.